



# Info Père-Marquette

Bulletin d'information aux parents  
5 octobre 2020

Pour nous joindre

450 655-9901

Secrétariat : Poste 0

info.pere-  
marquette@csp.qc.ca

Service de garde : Poste 6

pere-  
marquette.servicedegarde

@csp.qc.ca

## 12 octobre : Congé de l'Action de Grâce

Le lundi 12 octobre est un jour férié. L'école et le service de garde seront fermés.

## 23 octobre : journée pédagogique

Le vendredi 23 octobre prochain est une journée pédagogique. Il n'y aura pas d'école, mais le service de garde sera ouvert pour les élèves **préalablement inscrits**. Des activités à l'école sont prévues. Vous avez **jusqu'au 9 octobre** pour modifier votre inscription sans frais.

## Arrivée des élèves à l'école

Les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde le matin ne doivent pas arriver à l'école avant 8 h 10 le matin et 13 h le midi. Il en va du respect de nos ratios de surveillance. Ils sont donc attendus entre **8 h 10 et 8 h 20 le matin** et entre **13 h et 13 h 10 le midi**. Merci de votre compréhension.

## Fermeture de l'école le midi

L'École est **fermée** le midi entre **11 h 45 et 12 h 45**. Si votre enfant a un rendez-vous, vous devez venir le chercher ou le ramener avant 11 h 45 ou après 12 h 45.

## Bouteilles d'eau et bottes de pluie

Nous remarquons que plusieurs élèves n'ont pas leur bouteille d'eau. Je vous rappelle que les élèves ne peuvent pas aller boire à la fontaine. Les jours d'éducation physique, c'est encore plus problématique, les enfants ont soif après avoir fait de l'exercice. Il est donc important que votre enfant arrive le matin avec sa gourde déjà remplie.

Aussi, vos enfants jouent dehors chaque jour et se promènent d'une zone à l'autre. Certaines zones sont gazonnées. Lorsqu'il a plu, c'est évidemment

mouillé au sol. Afin que votre enfant n'ait pas les pieds et souliers mouillés, nous vous demandons à prévoir des bottes de pluie.

## Photos scolaires

---

Les photos scolaires auront lieu jeudi et vendredi cette semaine., les 8 et 9 octobre. Vous trouverez en pièce jointe l'horaire. Les photos de groupes seront prises sans l'enseignant, afin de respecter la distanciation demandée entre les élèves et celui-ci. La photo de l'enseignant sera toutefois ajoutée en médaillon.

## Première communication aux parents et normes et modalités

---

La première communication vous donnant des nouvelles du début d'année de votre enfant sera disponible sur le portail en fin de journée le mercredi 14 octobre. Vous pourrez également prendre connaissance des normes et modalités d'évaluation des apprentissages, sur le site Web de l'école à cette date. Vous y trouverez les principaux outils et moyens d'évaluation qui seront utilisés en cours d'année. Ce document officiel vous indiquera aussi les moments où vous seront transmis les trois bulletins pour l'année scolaire 2020-2021.

## Vaccination

---

Nous désirons vous informer que la Santé publique régionale a pris la décision de reporter toutes les séances de vaccination prévues cet automne. Une réévaluation de la vaccination pour l'hiver 2020-2021, soit pour la 4<sup>e</sup> année du primaire, sera faite selon l'évolution de la pandémie.

Pour le moment, la Santé publique ne peut se prononcer à quand le rattrapage pourrait être envisagé, tant la situation épidémiologique de la pandémie est volatile et imprévisible.

La lutte à la COVID-19 est la priorité du MSSS. Il n'en demeure pas moins que la santé mentale et physique des jeunes de la Montérégie est importante. C'est pourquoi, une offre de service, qui tient compte de la mobilisation actuelle des infirmières scolaire, sera rapidement mise en place en collaboration avec les établissements scolaires afin de pouvoir répondre à certains besoins exprimés par les élèves du primaire, du secondaire et du niveau collégial.

## Trottibus

---

Dans le contexte de la pandémie, la Trottibus, l'autobus qui marche, ne pourra pas avoir lieu cet automne. Nous encourageons toutefois vos enfants à se rendre à l'école de manière active lorsque c'est possible de le faire.

## Présentation des membres du conseil d'établissement

Le 8 septembre dernier avait lieu l'assemblée générale des parents de notre école. Les parents présents ont élu les membres qui vous représenteront cette année. Voici donc la composition du conseil d'établissement de l'école Père-Marquette 2020-2021

### **Membres du CÉ 2020-2021 :**

#### Parents

- Marie-Eve Choronzey (présidente)
- Yves Ouellette (vice-président)
- Maude Loisel-Poirier (représentante au comité de parents)
- Angélique Dumet-Kerherno (substitut au comité de parents)
- Véronique Noël
- Jean Barbar

#### Parents substitués

- Pierre-Julien Hamel
- Jules-Emmanuel Mercier
- Martine Lizotte

#### Membres du personnel

- Manon Laurencelle (représentante du personnel enseignant)
- Annie Pelletier (représentante du personnel enseignant)
- Mélanie Langlais (représentante du personnel enseignant)
- Isabelle Jacques (représentante du service de garde)
- Sylvie Levasseur (représentante du personnel de soutien)

Merci à tous pour votre implication !



Nancy Marshall, directrice



©www.ClipartsFree.de